



UNIVERSITY OF
CALGARY

Faculty of Arts
School of Languages, Linguistics, Literatures and Cultures

FREN 225 LEC 02

La Grammaire par les textes I Hiver 2018

Salle : CHE 102

Horaire : Mardi et jeudi de 12h30 à 13h45

PROFESSEURE :

COURRIEL :

HEURES DE PERMANENCE :

BUREAU :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

NOM & COURRIEL DE L'ASSISTANT :

Dr. Devika Vijayan

dvijayan@ucalgary.ca

Lundi 11h-12h30 ou sur rendez-vous

CHD 423

403-220-2942

Loan Fourré : loan.fourre.pro@gmail.com

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Apprentissage des structures grammaticales et logiques du français contemporain avec lectures de morceaux choisis (différents types de textes).

OBJECTIFS

Ce cours se propose de fournir aux étudiant(e)s les ressources nécessaires pour une meilleure pratique de la langue française et une meilleure approche des textes en exploitant avec facilité le vocabulaire, la grammaire, les structures de la phrase ainsi que les différents niveaux de langue.

Plus spécifiquement, le cours vise à :

- 1) Préparer les étudiants aux bases essentielles de la grammaire française, en particulier :
 - a) Le verbe et la structure syntaxique que commande le verbe
 - b) Certains verbes irréguliers
 - c) Les substantifs avec les problèmes du pluriel et du genre
 - d) Les articles, les adjectifs, les adverbes, les comparaisons
- 2) Faciliter un rapport vivant avec la langue française par une pratique suivie des différents points de grammaire et de vocabulaire à travers des exercices faits en classe et aux Travaux Pratiques, et par l'étude d'extraits de texte.

Le cours comporte deux composantes :

- a) **Une partie théorique** portant sur les structures grammaticales courantes. L'accent sera mis sur la pratique de textes (étude textuelle, rédaction, lecture) et l'acquisition de vocabulaire. Deux livres seront utilisés pendant presque toutes les séances du cours : *Mise en pratique* (manuel) et *Mise en pratique* (cahier d'exercices), 7^e édition.
- b) **Une partie pratique**, constituée essentiellement par les TP (Travaux Pratiques), se concentrera sur l'implication de l'étudiant dans l'approfondissement des connaissances acquises durant le cours. **Les TP constituent une partie obligatoire du cours** ; vous y vérifierez votre **cahier d'exercices**, vous **pratiquerez des dictées**, vous **discuterez des pratiques culturelles et linguistiques francophones**, et vous y ferez une **présentation orale**. Les TP commenceront **la semaine du 15 janvier 2018**. Le TP aura lieu **le lundi de 15h00 à 15h50 en CHE 102**. Cette partie sera renforcée par au moins 10 visites **obligatoires** au Centre français.

COURS PRÉALABLES

Il est nécessaire, pour s'inscrire dans ce cours, d'avoir suivi avec succès French 30N ou 30S ou 31 (ou équivalents), ou French Language Arts 30, ou French 213 ou, exceptionnellement, d'obtenir l'autorisation écrite du Département.

NOTATION ET ÉQUIVALENCES (en %)

A+ =100-96; A =95-91; A- =90-86; B+ =85-81; B =80-76; B- =75-71; C+ =70-67; C =66-62; C- =61-58; D+ =57-54; D =53-50; F=0-49. Le système de notation officiel (A=4, B=3, C=2, D=1) sera appliqué pour le calcul final des notes.

Faculty of Arts
School of Languages, Linguistics, Literatures and Cultures

DISTRIBUTION des notes

1) 2 Dictées	10% (5%x2)
2) 3 tests	40% (15%x2+10%x1)
3) Participation ACTIVE (Classe & TP)	10% (5%x2)
4) 10 Visites* au Centre français (CHC 301)	5% (<u>1 visite/semaine max</u>)
5) 1 Présentation orale en groupe	20% (au TP)
6) 1 Composition (au TP)	15%

Les tests et autres devoirs sont **CUMULATIFS**. Les ouvrages de référence tels que les dictionnaires et Bescherelle seront uniquement autorisés pour la composition.

*Pour les « 10 Visites au Centre français », il s'agit de plages de temps (d'au moins une demi-heure chacune) passées au **French Centre** (Craigie Hall C 301, ouvert du lundi au vendredi entre 10h et 15h, téléphone 403-220-6706). Il vous est donc possible d'y passer aux moments qui vous conviennent le mieux durant le semestre; ceci dit, veuillez répartir vos visites tout au long du semestre; vous ne pouvez **pas** effectuer **plus d'1 visite par semaine**. Chaque visite doit être documentée par un « certificat de présence », qui doit être signé à la fois par vous et par un des moniteurs présents au Centre. Les moniteurs signeront votre certificat **seulement si** vous avez passé au moins **30 minutes au Centre** durant lesquelles vous aurez parlé français ou lu en français (et durant lesquelles vous **n'aurez pas** passé votre temps à faire vos devoirs pour d'autres cours, et surtout pas pour des cours donnés en anglais). Veuillez donner votre feuille avec vos 10 « certificats de présence », dûment remplis et signés, à votre professeure **au plus tard le 13 avril 2018**. Vous trouverez une version électronique du certificat parmi les documents afférents à ce cours (site D2L). Imprimez la feuille, complétez-la et faites-la signer selon les conditions décrites ci-dessus.

Durant le semestre, des films seront projetés dans le cadre de la Cinémathèque du Centre français (salle CHC 305; programme posté sur D2L) à raison d'un film par semaine. Si vous décidez d'aller voir l'un de ces films, vous obtiendrez **2 tampons** sur votre certificat de présence (si vous restez pour la **totalité de la séance; un seul tampon** si vous ne restez pas pour la totalité du film). Cette activité comptera pour la semaine durant laquelle vous aurez vu ce film. Si vous ne pouvez pas vous rendre à la Cinémathèque, à cause d'un conflit d'horaire, vous avez aussi la possibilité de regarder un film que vous emprunterez auprès de Mme Micheline Lee (CHC 302) à la maison. Vous en ferez un résumé et votre professeure vous posera quelques questions afin de valider votre activité (**2 tampons**). Une autre manière d'obtenir **2 tampons** est d'assister au week-end d'immersion organisé par le Centre français au mois de mars. Les détails sont postés sur D2L. Comme dans le cas des films, vous ne pourrez pas faire d'autres activités au Centre français la semaine où vous aurez assisté à l'immersion.

Nota bene : Il sera impossible de remettre un travail écrit après la date limite fixée par la professeure. Les dictées ainsi que les examens manqués ne pourront pas être passés à une date ultérieure. Tout travail manqué (y compris la présentation orale au TP) vaudra la note F.

TEXTES REQUIS

- 1) Alain Favrod & Louise Morrison, *Mise en pratique (manuel de lecture, vocabulaire et expression écrite)*, Toronto, Pearson, sixième édition
- 2) Alain Favrod & Louise Morrison, *Mise en pratique (Cahier d'exercices)*, Toronto, Pearson, sixième édition

LIVRES RECOMMANDÉS

Il est fortement recommandé d'utiliser un bon dictionnaire **bilingue** ou même un bon dictionnaire **unilingue** (Le qualificatif « bon » **ne veut pas dire** un petit dictionnaire de poche). L'utilisation d'un dictionnaire de **synonymes** est également suggérée.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

1) TRAVAIL PERSONNEL

Ce cours nécessite de la part des étudiant(e)s **une somme importante de travail autonome** qui sera effectué en utilisant attentivement le livre (classe) et le cahier (TP) du programme. Comme l'essentiel des ressources pour ce cours se trouvent dans le livre, il vous faudra **impérativement** l'apporter à chaque séance.

2) RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

- a) Le Centre français : Craigie Hall C301; Mme Micheline Lee, CHC 302.
- b) Site web associé au manuel *Mise en pratique* : http://wps.pearsoned.ca/ca_ph_favrod_6e/ ainsi que le site web associé à la 7^e édition : <http://www.pearsoncanada.ca/favrod/>
- c) Exercices supplémentaires & Aide à l'écriture
REPSIT : <http://ucalgary.ca/repsit/> & LE POINT DU FLE : <http://www.lepointdufle.net/>

Faculty of Arts

School of Languages, Linguistics, Literatures and Cultures

LE BON PATRON : <https://bonpatron.com/en/>

3) D2L

Consultez régulièrement le site D2L car des documents utiles y seront affichés. Il faudra les imprimer, les lire et surtout les apporter en classe.

4) CONTACTER LA PROFESSEURE

Le moyen le plus efficace pour communiquer avec votre professeure consiste à passer directement à son bureau (CH C312) durant ses heures de permanence. Si cette heure ne vous convient pas, vous pouvez envoyer un message électronique pour fixer un rendez-vous. Si vous choisissez de me contacter par courriel, sachez que :

- a) Je communiquerai uniquement pendant les heures et les jours ouvrables (de lundi à vendredi entre 9h et 17h)
- b) Il faudra prévoir au moins 24 heures pour que je puisse répondre à un message rédigé en français (un tel message sera prioritaire); comme les messages rédigés en anglais ne seront pas prioritaires, il se peut que vous deviez attendre jusqu'à 48 heures avant d'obtenir une réponse à un message rédigé en anglais.
- c) De plus, vous n'obtiendrez une réponse à votre message que si vous inscrivez clairement l'objet de votre message ainsi que le numéro du cours; il m'est difficile de répondre par courrier électronique aux questions vagues qui nécessitent de longues explications. Encore une fois, le mieux (et le plus utile) serait de me parler de vive voix.

5) DEVOIRS ÉCRITS NON REMIS À LA DATE LIMITE; DICTÉES OU EXAMENS MANQUÉS

Je n'accepterai aucun devoir écrit en retard (un travail remis en retard vaudra la note de F). Les dictées et les examens manqués vaudront également la note de F.

En cas d'impossibilité physique de remettre un devoir au début du cours pertinent : le Département dispose d'une boîte spéciale (DROP-BOX) qui se trouve au troisième étage de Craigie Hall entre les ailes C et D du bâtiment. Tout devoir remis dans cette boîte sera tamponné avec la date à laquelle il aura été trouvé. Il sera ensuite remis à votre professeur (le plus souvent ce ne sera pas avant le prochain jour ouvrable). Je vous conseille donc fortement de m'envoyer un courriel au préalable si vous vous trouvez dans cette situation.

6) AUTRES REMARQUES PERTINENTES

Le cours sera **interactif** et exige des étudiants une **participation active continue**. Il vise particulièrement à favoriser la compréhension détaillée des bases grammaticales de la langue française. Ainsi tout le monde est-il encouragé à intervenir en classe, à préparer les chapitres/exercices prévus **avant la classe**, à chercher dans le dictionnaire les mots nouveaux, à les utiliser dans les devoirs et en classe. L'apprentissage d'une langue étant un phénomène vivant, la **présence active** de l'étudiant(e) durant chaque séance du cours est **indispensable**. **La professeure notera tous les jours les présences et les absences.**

Par ailleurs, les étudiant(e)s sont prié(e)s de passer du temps au **Centre français** (CHC 301) où ils pourront travailler avec des moniteurs, lire des livres et des journaux en français et emprunter des films dans le but d'améliorer leur niveau de langue et leur pratique de la grammaire. Ils ne **profiteront pourtant pas de leur temps au Centre pour faire leurs devoirs par les moniteurs.**

ACADEMIC MISCONDUCT

1) Plagiarism is a serious offence, the penalty for which is an F on the assignment and possibly also an F in the course, academic probation, or requirement to withdraw. Plagiarism exists when:

- a) The work submitted or presented was done, in whole or in part, by an individual other than the one submitting or presenting the work (this includes having another impersonate the student or otherwise substituting the work of another for one's own in an examination or test);
- b) Parts of the work are taken from another source without reference to the original author;
- c) The whole work (e.g., an essay) is copied from another source, and/or
- d) A student submits or presents work in one course which has also been submitted in another course (although it may be completely original with that student) without the knowledge of or prior agreement of the instructor involved.

While it is recognized that scholarly work often involves reference to the ideas, data and conclusions of other scholars, intellectual honesty requires that such references be explicitly and clearly noted. Plagiarism occurs not only when direct quotations are taken from a source without specific acknowledgement but also when original ideas or data from the source are not acknowledged. A bibliography is insufficient to establish which portions of the student's work are taken from external sources; footnotes or other recognized forms of citation must be used for this purpose.

2) Cheating at tests or examinations includes but is not limited to:

Dishonest or attempted dishonest conduct such as speaking to other candidates or communicating with them under any circumstances whatsoever; bringing into the examination room any textbook, notebook,



Faculty of Arts

School of Languages, Linguistics, Literatures and Cultures

memorandum, other written material or mechanical or electronic device not authorized by the examiner; writing an examination or part of it, or consulting any person or materials outside the confines of the examination room without permission to do so, or leaving answer papers exposed to view, or persistent attempts to read other students' examination papers.

3) Other academic misconduct includes, but is not limited to, tampering or attempts to tamper with examination scripts, class work, grades and/or class records; failure to abide by directions by an instructor regarding the individuality of work handed in; the acquisition, attempted acquisition, possession, and/or distribution of examination materials or information not authorized by the instructor; the impersonation of another student in an examination or other class assignment; the falsification or fabrication of clinical or laboratory reports; the non-authorized tape recording of lectures.

4) Any student who voluntarily and consciously aids another student in the commission of one of these offences is also guilty of academic misconduct.

DISABILITIES AND ACADEMIC ACCOMMODATION

It is the student's responsibility to request academic accommodations. Students with a documented disability who may require academic accommodation and have not registered with the Disability Resource Centre should contact their office at 220-8237. Students who have not registered with the Disability Resource Centre are not eligible for formal academic accommodation. Students also required to discuss their needs with the instructor no later than fourteen (14) days after the start of this course.

EMERGENCY EVACUATION ASSEMBLY POINTS

Craigie Hall: Professional Faculties food court (alternate: Education Block food court) Education Block and Tower: Scurfield Hall atrium (alternate: Professional Faculties food court) Kinesiology: north courtyard, MacEwan Student Centre (alternate: University Theatres lobby) For the complete list of assembly points please consult <http://www.ucalgary.ca/emergencyplan/assemblypoints>

FACULTY OF ARTS PROGRAM ADVISING AND STUDENT INFORMATION RESOURCES

Have a question, but not sure where to start? The new Faculty of Arts Program Information Centre (PIC) is your information resource for everything in Arts! Drop in at SS110, call us at 403-220-3580 or email us at artsads@ucalgary.ca. You can also visit the Faculty of Arts website at

<http://arts.ucalgary.ca/undergraduate> which has detailed information on common academic concerns.

For program planning and advice, contact the Student Success Centre (formerly the Undergraduate programs Office) at (403) 220-5881 or visit them in their new space on the 3rd Floor of the Taylor Family Digital Library.

For registration (add/drop/swap), paying fees and assistance with your Student Centre, contact Enrolment Services at (403) 210-ROCK [7625] or visit them at the MacKimmie Library Block.

Contact for Students Union Representatives for the Faculty of Arts:

arts1@su.ucalgary.ca, arts2@su.ucalgary.ca, arts3@su.ucalgary.ca, arts4@su.ucalgary.ca

FREEDOM OF INFORMATION AND PRIVACY (FOIP) ACT

Graded assignments will be retained by the Department for three months and subsequently sent for confidential shredding. Final examinations will be kept for one calendar year and subsequently sent for confidential shredding. Said material is exclusively available to the student and to the department staff requiring to examine it. Please see <http://www.ucalgary.ca/secretariat/privacy> for complete information on the disclosure of personal records.

INTERNET AND ELECTRONIC COMMUNICATION DEVICES

Devices such as laptops, palmtops and smartbooks are allowed provided that they are used exclusively for instructional purposes and do not cause disruption to the instructor and to fellow students.

CELLULAR TELEPHONES, BLACKBERRIES AND OTHER MOBILE COMMUNICATION TOOLS are not permitted and must be switched off unless stated otherwise.

STUDENT UNION INFORMATION

Representatives and contact details: <http://www.su.ucalgary.ca/home/contact.html>

Student Ombudsman: <http://www.su.ucalgary.ca/services/student-services/student-rights.html>

WRITING ACROSS THE CURRICULUM

Writing skills should cross all disciplines. Students are expected to do a substantial amount of writing in their courses and, where appropriate, instructors can and should use writing and the grading thereof as a factor in the evaluation of student work. The services provided by the Writing Centre in the Effective Writing Office (<http://www.efwr.ucalgary.ca/>) can be utilized by all undergraduate and graduate students who feel they require further assistance.